

**Identité de l'élève** M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup> 

NOM

Prénom

Né(e) le

Sexe F

M

**Nom et Prénom du(des) responsable(s) légal (aux) (pour les mineurs)**

Mère

Père

**Situation familiale et coordonnées de l'élève ou du responsable légal**Vous vivez seul(e)  Célibataire  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)Vous vivez en couple  Union libre  Pacsé(e)  Marié(e)

Adresse

Code postal

Ville

**Produire un justificatif de domicile de moins de 3 mois**

Téléphone du domicile

Portable

E-mail

**Personne à contacter en cas d'urgence**

NOM

Prénom

Téléphone du domicile

Portable

**Activité**

	Cours individuel d'instrument <sup>1</sup>	ACCORD (réservé à la ville)	Cours collectif	ACCORD (réservé à la ville)
Choix 1	<input type="text"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Choix 2	<input type="text"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

**Dans le cas d'une première inscription ou d'un changement d'orientation, une réponse écrite sera adressée par courrier postal à l'élève ou à son responsable légal**

Je soussigné(e)  déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur du C.A.E.M. villersois. Je déclare également l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

J'autorise la ville à m'adresser des informations sur les manifestations à caractère culturel programmées par la ville et ses partenaires.

J'autorise la ville à utiliser les photographies prises lors des activités et manifestations.

Fait à Villers-Saint-Paul, le

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au calcul du Quotient familial. Les destinataires des données sont le Trésor Public. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6/01/1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service culturel.